



Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

Session Plénière du 22 Février 2018

Intervention de Stanislas de LA RUFFIE

Rapport N° 18.01.01 sur l'adoption du Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI)

Monsieur le Président, Mes chers Collègues,

Je souhaiterais revenir sur les dispositions du SRESRI relatives à la recherche académique.

Vous évoquez à juste titre la nécessité de « booster » la dynamique doctorale.

Nonobstant cet anglicisme affreux pour parler de la recherche universitaire (qui, soit dit en passant, peut aussi concerner les matières littéraires... !), il est effectivement indispensable de stimuler, de lui donner un nouvel élan.

Nos doctorants représentent l'excellence de nos universités.

Ils en sont « les vitrines », et il est absolument nécessaire de les protéger, de les conserver dans nos structures, et d'attirer de nouveaux étudiants-chercheurs.

Pourtant, les doctorants sont de moins en moins nombreux en France : il y a environ 70.000 étudiants thésards en France, alors qu'ils étaient environ 80.000 voilà 5 ans.

La tendance est équivalente dans notre Région.





Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

Ce déficit s'explique par deux phénomènes

1°) Le problème du financement

La première difficulté qui rebute un certain nombre d'étudiants, c'est évidemment le financement de ces 3 années d'études.

Il est évoqué dans le rapport qu'une cinquantaine de bourses doctorales serait délivrée chaque année, pour les plus de 1.200 doctorants de la Région, cela est manifestement dérisoire... !

Heureusement, les étudiants thésards peuvent aussi bénéficier des CIFRE. (Conventions Industrielles de Formation par la Recherche), même si les chiffres demeurent faibles et insignifiants

Il y a en France 1.377 étudiants bénéficiant de ce dispositif, soit environ 2% des doctorants.

De quoi s'agit-il ?

Il s'agit d'une convention tripartite, qui associe trois partenaires : une entreprise, un doctorant et un laboratoire de recherche qui assure l'encadrement de la thèse.

L'entreprise recrute en CDI ou en CDD pour 3 ans un doctorant, moyennant un salaire brut minimum (1.957 € par mois), et lui confie des travaux de recherche objet de sa thèse.

En contrepartie, elle reçoit de l'Association Nationale de la Recherche et de la Technologie (ANRT), qui gère les conventions CIFRE pour le compte du ministère de l'Enseignement supérieur, une subvention annuelle de 14.000 € pendant 3 ans.



Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire
2, Place Sainte Croix - 45000 ORLEANS
grpfn@grp.regioncentre.fr - fn-regioncentre.fr



Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

L'Étudiant partage son temps entre l'entreprise et le laboratoire. Il bénéficie ainsi de l'encadrement de divers professionnels : ingénieurs, chercheurs, professeurs d'université...

Ce dispositif qui existe depuis plus de 30 ans, a largement fait ses preuves.

Nous nous félicitons que notre SRESRI prévoit de dégager des marges budgétaires pour augmenter le nombre de CIFRE, et qu'un plan d'actions puisse être lancé pour faciliter l'accès à ce type de financement.

2°) Autre difficulté, le manque de reconnaissance et de débouchés

Nos chercheurs Docteurs pâtissent d'un grave manque de reconnaissance.

5 ans après l'obtention du diplôme, il y a en pourcentage 2 fois plus de chômeurs chez les docteurs (7,2 %), que chez les diplômés d'Écoles de Commerce ou d'Écoles d'Ingénieurs. (3,8 %).

Certains diplômés avouent, après avoir tenté de décrocher en vain un entretien, qu'ils sont contraints sur leur CV d'effacer la mention « *Doctorat de...* »

C'est une aberration.

A l'Étranger (notamment en Angleterre) le statut de Docteur est sacré, alors qu'en France il est parfois considéré comme un parasite !

Alors espérons que ces conventions CIFRE, qui facilitent un partenariat avec les entreprises privés, permettront également de pallier le désintérêt des étudiants pour cette filière, en leur offrant de réels débouchés.



Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire
2, Place Sainte Croix - 45000 ORLEANS
grpfn@grp.regioncentre.fr - fn-regioncentre.fr